



Strasbourg, 3 décembre 2024

CAI(2024)20\_FR

# COMITE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)

**12<sup>ème</sup> Réunion plénière**

**Strasbourg**

**26 - 28 novembre 2024**

---

## RAPPORT DE RÉUNION

---

Préparé par le Secrétariat

## **I. Introduction**

1. Le Comité sur l'intelligence artificielle du Conseil de l'Europe (ci-après dénommé « le CAI » ou « le Comité ») a tenu sa 12<sup>ème</sup> réunion plénière à Strasbourg, du 26 au 28 novembre 2024, conformément à son mandat adopté par le Comité des Ministres.

## **II. Liste des points discutés lors de la réunion et des décisions prises par le CAI**

### **Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion**

2. Le Président, M. Mario HERNANDEZ RAMOS (Espagne), a ouvert la réunion et a souhaité la bienvenue aux Membres, Participants et Observateurs. Le Président a félicité le Monténégro concernant sa signature de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit le 5 novembre 2024.
3. Mme Hanne JUNCHER, Directrice de la Direction de l'Intégrité, de la Sécurité et de l'État de droit, a adressé ses mots de bienvenue au Comité, soulignant l'importance de promouvoir la Convention-cadre et encourageant les Membres, Participants et Observateurs à poursuivre ce travail essentiel. Elle a également félicité le CAI pour les progrès réalisés dans l'élaboration de la Méthodologie HUDERIA, rappelant que l'objectif était de la finaliser lors de cette réunion et de continuer le travail sur des orientations plus détaillées (le Modèle HUDERIA) l'année suivante.
4. Mme JUNCHER a annoncé que M. Kristian BARTHOLIN, Chef de l'Unité du Développement Numérique et Secrétaire du CAI, conclurait ses fonctions le 31 décembre 2024 en raison d'une mutation, qu'il assumera de nouvelles responsabilités ailleurs au sein du Conseil de l'Europe et qu'il sera remplacé par Mme Albina OVCEARENCO à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### **Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

5. Le Comité a décidé d'adopter, sans aucune modification, l'ordre du jour et l'ordre des travaux.

### **Point 3 de l'ordre du jour. Adoption du rapport de la réunion**

6. Le Comité a décidé d'adopter, sans aucune modification, le rapport de la 11<sup>ème</sup> réunion plénière du CAI.

### **Point 4 de l'ordre du jour. Échange sur un éventuel futur mandat du CAI**

7. Le Comité a discuté un éventuel futur mandat du CAI, y compris une proposition visant à établir un comité directeur dédié aux nouvelles technologies émergentes (« CDNET »), et a exploré les sujets substantiels potentiels pour les travaux du comité au-delà de 2025.

**Point 5 de l'ordre du jour. Échange d'informations avec M. Alfonso BREZMES, Président du CDDH-IA**

8. Le Comité a accueilli M. Alfonso BREZMES, Président du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'intelligence artificielle (CDDH-IA), qui a souligné que les travaux du CAI ont été et continueront d'inspirer le CDDH-IA.
9. Il a fourni des informations sur les travaux en cours du CDDH-IA concernant un Manuel sur les droits de l'homme et l'intelligence artificielle, qu'il est prévu d'achever pour décembre 2025, conformément à son mandat du Comité des Ministres. Il a décrit la portée et les objectifs du Manuel, en soulignant qu'il vise à fournir des orientations aux États membres, tout en encourageant son utilisation par le secteur privé.
10. Le Comité a chaleureusement remercié M. BREZMES pour cet échange d'informations.

**Point 6 de l'ordre du jour. Examen du projet de Méthodologie pour l'évaluation des risques et des impacts des systèmes d'intelligence artificielle du point de vue des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit (HUDERIA)**

11. Le Comité a examiné et adopté, en tant qu'outil *sui generis* juridiquement non contraignant, le projet de Méthodologie pour l'évaluation des risques et des impacts des systèmes d'intelligence artificielle du point de vue des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit (Méthodologie HUDERIA).
12. Le Comité a chargé le Secrétariat de soumettre le projet de Méthodologie HUDERIA au Comité des Ministres pour qu'il en prenne note.
13. Le Comité a entendu la présentation du Secrétariat et de l'équipe de l'Institut Alan Turing (Professeur David LESLIE, Mme Morgan BRIGGS, Mme Semeli HADJILOIZOU) concernant le contenu du Modèle HUDERIA et une éventuelle interface web pour celui-ci. Le site web offrirait une interface conviviale permettant aux utilisateurs de naviguer dans le processus et les ressources de l'HUDERIA. Le Comité a tenu un échange sur le Modèle HUDERIA, qu'il examinera en 2025.

**Point 7 de l'ordre du jour. Date et lieu des prochaines réunions**

14. Le Comité a décidé de tenir ses 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> réunions plénières à Strasbourg, respectivement les 14-15 mai 2025 et les 5-6 novembre 2025.

**Point 8 de l'ordre du jour. Questions diverses**

15. Le Secrétariat a invité tous les États membres, Participants et Observateurs à l'édition 2025 d'EuroDIG, une plateforme multipartite de dialogue sur les questions de politique publique liées à la gouvernance de l'Internet en Europe, qui sera organisée par le Conseil de l'Europe les 12 et 13 mai 2025 à Strasbourg, et immédiatement suivie de la 13<sup>ème</sup> réunion plénière du CAI. De plus amples détails sur l'événement seront communiqués en temps voulu.

**Point 9 de l'ordre du jour. Adoption de la liste des décisions et clôture de la réunion**

16. Le Comité a décidé d'adopter la liste des décisions.

**Fin de la réunion**